



**POWERLIFTING & WEIGHTLIFTING FEDERATION LUXEMBOURG**

3, rte d'Arlon L-8009 Strassen Tél. : +352 621165214 Fax : +352 582696

Association sans but lucratif **R.C.S. Luxembourg F2724**

Affiliée à : IPF, EPF, IWF, EWF et COSL

Courriel : [gparage@vo.lu](mailto:gparage@vo.lu) ou [fedluxh@pt.lu](mailto:fedluxh@pt.lu) Site web : [pwf.lu](http://pwf.lu)

Relation bancaire : PWFL LU09 0019 1300 5383 3000 BIC : BCEELULLXXX

Organisation PWFL AG annuelle

Critères à respecter par le club organisateur

1. Le CA de la PWFL fixe la date exacte de l'AG, le club organisateur a l'obligation d'informer le CA de la PWFL **sur le lieu précis** de l'organisation deux mois avant.
2. L'assemblée générale de l'année précédente fixe la date précise.
3. Le club organisateur doit réserver et préparer un local apte , muni de table, de chaises voire d'une infrastructure informatique (projecteur, micro etc.)
4. Chaque club affilié est représenté par deux délégués, dont un est muni du droit de vote.
5. La PWFL a l'obligation de mettre à disposition des petits panneaux affichant les différents participants ( PWFL-CA, le nom des clubs affiliés, le Ministère des Sports, le COSL, le contrôle financier, les instances judiciaires, la presse etc.)
6. La participation par club affiliée est obligatoire.
7. Le club organisateur offre les boissons, des croissants et café.
8. Le CA de la PWFL se réserve le droit de procéder à des adaptations ponctuelles.

Le CA-PWFL

10.03,2023